

# L'ACTION FRANÇAISE

5 2000

4 € | N° 2875 | 67<sup>e</sup> année | Du 5 au 18 décembre 2013 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



Page 3

## Le pays légal, on n'en veut plus !

### L'ESSENTIEL

#### ✓ ÉCONOMIE

Réforme fiscale :  
un miroir aux alouettes ..... p. 2

#### ✓ VIE FRANÇAISE

Prostitution : saint Thomas  
et les Tchétchènes ..... p. 4

#### ✓ MONDE

Berlusconi mis sur la touche ... p. 5

#### Europe orientale :

Poutine à la manœuvre ..... p. 6

#### Leïla Shahid

défend la Palestine ..... p. 6

#### Iran : nucléaire

et faux-semblants ..... p. 7

#### ✓ IDÉES

Camus : to be or not to be .... p. 10

Lire (ou relire) Raoul Girardet . p. 11

#### Alain de Benoist :

exorcisme politique ..... p. 11

#### Relire Maurras :

quand la République

protège les délinquants ..... p. 11

#### ✓ ARTS & LETTRES

Au théâtre en famille ..... p. 12

Les grands livres de la nature . p. 13

#### ✓ HISTOIRE

#### Madame Elisabeth,

celle qui aurait dû être roi .... p. 14

#### La monarchie de Samarcande

à l'Ouzbekistan ..... p. 14

#### ✓ COMBAT

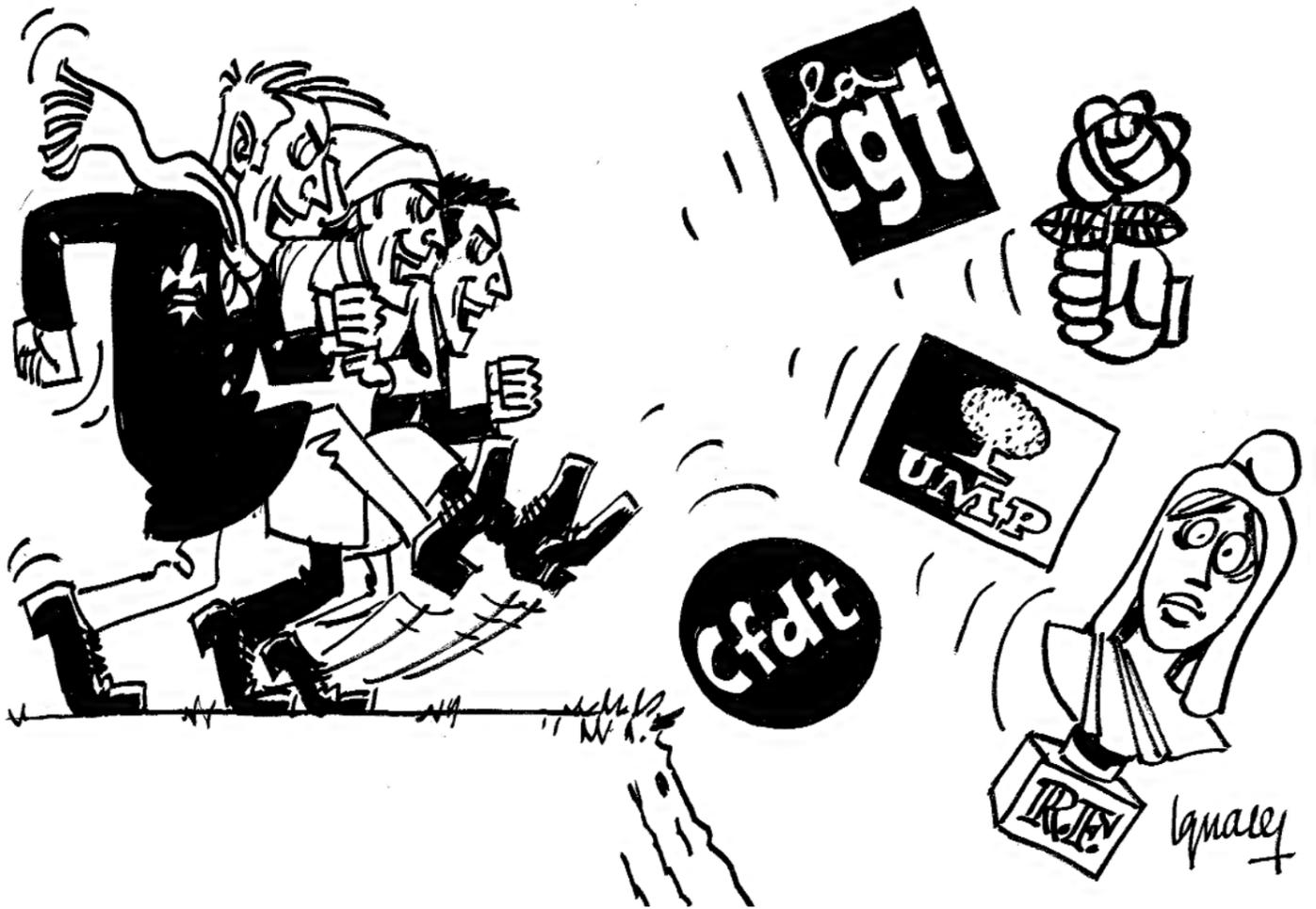
À mes camarades de l'AF .... p. 15

#### ✓ ENTRETIEN

#### Jean-Claude Dupuis :

« Le Québec

en crise d'identité » ..... p. 16



### Toute défense est légitime

JEUDI dernier, un bijoutier se fait agresser dans son magasin par un braqueur armé, multirécidiviste. Menacé, il abat le malfaiteur avec son pistolet automatique. Grande première dans les annales de la démocratie : il a été relâché et va sans doute bénéficier, lors de son jugement, de la légitime défense. Il s'agit là d'un événement de taille, dans un pays où protéger sa vie et ses biens est systématiquement considéré comme un homicide et où même la légitime défense n'est rien de plus qu'une circonstance at-

ténuante suivie d'une inévitable peine. Piéger sa maison, par exemple, est un délit. Un cambrioleur pris sur le fait par sa victime et un peu molesté est en droit de porter plainte pour coups et blessures...

Un de mes plus vieux amis s'est retrouvé un soir dans Paris avec un tesson de canette de bière sous la gorge, face à trois individus déclarant qu'ils allaient le tuer. Il avait le malheur d'avoir un canif sur lui et de s'en être servi, le coup qu'il a porté ayant entraîné une blessure fatale chez son agresseur. Il a sauvé sa vie ? Certes, mais au prix d'une lourde peine de prison pour homicide volontaire qui a détruit ses plus belles années. Il faut dire qu'il y avait deux circonstances fort

aggravantes : mon ami avait, dans sa jeunesse, fréquenté certains milieux nationalistes, et le voyou était d'origine nord-africaine. Le crime raciste a inévitablement été invoqué !

Disons-le, je me sens plus proche de Clint Eastwood que de Daniel Cohn-Bendit. Même si mon admiration pour les États-Unis est plus que limitée, je trouve inadmissible que l'on interdise aux honnêtes gens de se défendre alors que des arsenaux d'armes de guerre dorment dans des cités où la police n'ose guère opérer trop de perquisitions... État de droit ? Le premier droit qu'un État doit garantir est bien la vie ! □

Flavien Bertran de Balanda

M 01093 - 2875 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »